

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Politiques de la biodiversité

1 - Contribution aux politiques de la biodiversité et au droit de l'environnement

- a. Contribution à la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB 3) : analyse et publication d'un avis sur le projet de SNB 3 et contribution à l'avis du Comité national de la Biodiversité
- b. Contribution au Groupe d'experts de l'UICN sur les politiques européennes (EUPAG) : participation aux réunions d'échanges d'informations et d'élaboration des avis de l'UICN, notamment la déclaration sur le règlement européen pour la restauration de la nature
- c. Contribution au Comité national de la Biodiversité, sa commission thématique « stratégies » et son groupe « Europe et international »
- d. Animation et travaux de la Commission Droit et politiques environnementales, notamment sur le trafic d'espèces menacées et la criminalité environnementale, les droits de la nature, la justice spécialisée, et l'approche One Health (Une seule Santé). Préparation d'une brochure « Une seule Santé » en collaboration avec l'Alliance santé biodiversité. Echanges avec la Commission mondiale du droit de l'environnement.

2 - Implication des collectivités territoriales pour la biodiversité

- a. Animation et actualisation du site du Comité français de l'UICN spécifiquement dédié aux collectivités territoriales :
 - i. Mise à disposition des outils et méthodes développés par le Comité français de l'UICN et les résultats de ses travaux (initiatives innovantes des collectivités, stratégies territoriales pour la biodiversité, jeu d'indicateurs territoriaux sur la biodiversité, solutions fondées sur la nature, coopération décentralisée pour la biodiversité, outils de connaissance de l'UICN)
 - ii. Enrichissement avec des actualités et de nouvelles initiatives des collectivités : nouvelles initiatives innovantes, nouveaux projets de coopération décentralisée pour la biodiversité, initiatives de collectivités à l'international pour inspirer les collectivités françaises
 - iii. Relais vers les autres initiatives nationales existantes, telles que « Territoires engagés pour la nature » et « Capitale française pour la biodiversité », et d'autres initiatives internationales de l'UICN.
- b. Construction d'une boîte à outils pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies Régionales de la Biodiversité avec l'OFB et le MTECT avec la poursuite de l'élaboration des fiches. Publication de la fiche n°4 sur « Chef de filât biodiversité & SRB – Cartographie des acteurs SRB ».
- c. Mise en œuvre des activités des partenariats avec les collectivités partenaires du Comité français de l'UICN : Région Nouvelle Aquitaine, Département des Bouches du Rhône, Ville de Marseille.

- d. Participation et contribution à différents événements sur les collectivités locales et la biodiversité (Assises Nationales pour la Biodiversité et Rencontres biodiversité & territoires), différentes initiatives (Participation à l'évaluation des dossiers du concours Capitales françaises de la biodiversité 2023) ainsi qu'aux comités régionaux de la biodiversité des Régions PACA, NA et Occitanie.
- e. Implication dans les activités internationales de l'UICN sur les collectivités et accompagnement de l'adhésion des collectivités à l'UICN (Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Gouvernement de la Nouvelle- Calédonie, Ville de Fontainebleau)
- f. Animation du groupe de travail « collectivités locales et biodiversité »
- g. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « collectivités et biodiversité » (300 abonnés)

3 - Implication des entreprises pour la biodiversité

- a. Mise en œuvre des partenariats signés entre le Comité français de l'UICN et ses entreprises partenaires sur la biodiversité : EDF, HeidelbergCement Materials, ENGIE, Storengy, Veolia, EQIOM, Primagaz et Nestlé Waters France (Vittel/Perrier).
- b. Contribution et suivi des initiatives de mobilisation des entreprises sur la biodiversité (participation au COPIL et groupes de travail) : Entreprises engagées pour la nature, Act4nature international, et SBTN (Science Based Targets Network).
- c. Animation et travaux du groupe de travail « Entreprises et biodiversité » incluant la réalisation d'études sur la chaîne de valeur amont des entreprises (impacts, dépendances, certifications existantes, recommandations), les Solutions fondées sur la Nature et la comparaison des engagements des entreprises.
- d. Organisation d'une réunion conjointe des groupes de travail « Collectivités & Biodiversité » et « Entreprises & Biodiversité » sur le thème « Entreprises & Collectivités : quelles synergies pour la biodiversité ? ».
- e. Echanges et collaborations avec les réseaux nationaux des entreprises (EpE, Orée, UGPE...) et le programme mondial de l'UICN « Entreprises, finance et économie ». Participation au Leaders Forum de l'UICN (Genève, octobre 2023).
- f. Rédaction et diffusion d'une lettre d'information sur le sujet « entreprises et biodiversité » (80 membres).



Outre-mer

1- Amélioration des connaissances et de la sensibilisation sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Diffusion des connaissances sur les enjeux de la biodiversité en outre-mer : résultats des outils de connaissance de l'UICN sur les espèces menacées, aires protégées, les écosystèmes et les espèces exotiques envahissantes, échanges au sein du réseau, participation à différentes rencontres, webinaires thématiques, information des différents acteurs...
- b. Activités du Pôle-relais Zones Humides Tropicales incluant des activités scientifiques et techniques (base de données documentaire, guides techniques, appui technique aux gestionnaires, développement de fiches espèces pour l'application ROM) ainsi que des activités de sensibilisation (animations grand public lors des journées mondiales des zones humides et de la Journée Internationale des Mangroves, visites et contes virtuels, aires éducatives en Guadeloupe et lancement d'aires éducatives à Mayotte, mallettes pédagogiques, jeux Défis Nature, documentaire sur les mangroves de Guyane ...)

- c. Publication de fiches espèces, fiches techniques, et d'un rapport scientifique sur l'agroforesterie à Mayotte dans le cadre du projet Jéjé forêt avec le CIRAD et Mayotte Nature Environnement
- d. Diffusion des données cartographiques et du guide technique de restauration sur les mares des Antilles (projet « REMA »)

2 - Renforcement des politiques locales, nationales et européennes sur la biodiversité d'outre-mer

- a. Suivi et influence sur les politiques et projets concernant la biodiversité en outre-mer (avis et recommandations sur des dossiers d'actualités, participation aux enquêtes publiques, avis sur des projets ou sur la mise en œuvre d'arrêtés et de décrets, de stratégies nationales etc....), notamment une alerte sur la dégradation des rivières en Polynésie française
- b. Participation au Comité de Pilotage de TE ME UM (initiative pour le renforcement des capacités des gestionnaires d'outre-mer) et au Comité National de l'IFRECOR (Initiative française pour les Récifs Coralliens).
- c. Participation au Comité Eau et Biodiversité de Mayotte, aux Conseils Maritime Ultramarin de Bassin Sud Océan Indien (CMUB-SOI) et Antilles (CMUBA) et au Comité d'Orientation Outre-mer de l'OFB
- d. Mise en place de projets démonstratifs de Solutions fondées sur la Nature (Polynésie française, Mayotte, Guadeloupe)

3 - Renforcement des actions, appui et mise en réseau des acteurs de l'outre-mer

- a. Animation du groupe outre-mer (GOM)
- b. Animation du Pôle-relais zones humides tropicales : apport d'expertise aux acteurs, mise en réseau, journées d'échanges techniques et formations, diffusion de newsletters, animation des réseaux sociaux et du site Web etc.
- c. Coordination du programme BESTLIFE 2030 dans la région Pacifique, avec le lancement du premier appel à projets.
- d. Renforcement du Réseau d'Observation et d'Aide à la Gestion des Mangroves en Outre-mer (dans le cadre de l'IFRECOR et du Pôle-relais zones humides tropicales) dans tous les territoires ultramarins concernés. Adhésion comme membre et participation aux travaux de la Global Mangrove Alliance
- e. Mise en œuvre de la 1ère phase du projet de restauration et entretien des mares des Antilles, avec l'organisation d'un séminaire de restitution des résultats (Martinique, octobre 2023)
- f. Poursuite de la mise en œuvre du programme d'accompagnement et de mise en réseau d'associations environnementales de Mayotte (projets *Ulanga*, *kinga ya maoré* et *RecoMay*)
- g. Mise en place de projets démonstratifs de Solutions fondées sur la Nature en Polynésie française (Montage et lancement d'un projet partenarial sur la restauration et la valorisation du littoral en Polynésie française) et à Mayotte (agroforesterie)
- h. Participation à des projets de coopération régionale : projets sur l'agriculture syntropique dans la région Pacifique, initiative Kiwa pour les PTOM du Pacifique en collaboration avec le Bureau régional de l'UICN en Océanie.



Aires protégées

1 – Contribution à la politique française des aires protégées

- a. Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées 2030
- b. Publication de rapports régionaux sur les zones de protection forte en mer (espaces maritimes, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Guyane, des Antilles françaises et du bassin Sud océan Indien)
- c. Organisation d'un atelier sur la compatibilité des énergies marines renouvelables avec les aires marines protégées (atelier conjoint de la Commission aires protégées avec le Groupe de travail mer et littoral et le Groupe thématique énergies marines renouvelables)
- d. Elaboration d'une fiche d'assignation des catégories de gestion UICN aux aires protégées françaises selon les lignes directrices de l'UICN
- e. Animation de la Commission des aires protégées

2 – Renforcement de la gestion des aires protégées

- a. Développement de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN en France : suivi des sites inscrits sur la Liste verte (23), accompagnement de nouvelles candidatures françaises (3) et des réévaluations (8) pour les sites labellisés concernés, diffusion de guides et de catalogues supports en français, coordination avec le secrétariat de l'UICN et le comité international de la Liste verte, et contribution aux travaux internationaux, en particulier la coanimation du réseau francophone de la liste verte et la diffusion de la liste verte dans l'Océan Indien et les Caraïbes.
- b. Elaboration de correspondances entre les critères de la Liste verte et les outils d'élaboration de plan de gestion (CT88) et les outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées (rapport périodique de l'UNESCO)
- c. Animation du groupe de travail « Liste verte » et du réseau francophone de la Liste verte des aires protégées de l'UICN

3 – Patrimoine mondial de l'Unesco

- a. Organisation d'ateliers de travail auprès des 7 gestionnaires de sites naturels et mixtes français
- b. Participation aux travaux du Comité français des biens du Patrimoine mondial incluant le suivi des dossiers de candidatures de sites naturels ou mixtes
- c. Animation du Groupe de travail « Patrimoine mondial »
- d. Collaborations avec le Programme Patrimoine Mondial de l'UICN, le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, ICOMOS France et l'Association des Biens du Patrimoine Mondial

4 – Naturalité et libre évolution

- a. Réalisation de travaux pour la définition de la naturalité en mer et l'identification des zones de haute naturalité en mer et sur le littoral
- b. Accompagnement technique pour l'utilisation, la valorisation les échanges sur l'utilisation de CartNat (cartographie des gradients de naturalité potentielle des milieux terrestres métropolitaines)
- c. Finalisation et publication d'un livret sur la libre évolution et développement d'une typologie de la libre évolution

- d. Co-organisation d'un colloque sur le renouveau du sauvage dans le cadre des colloques de Cerisy et préparation d'un colloque sur la libre évolution, en collaboration avec la commission française de l'Unesco
- e. Animation du groupe de travail « wilderness et nature férale »



Ecosystèmes

1 – Solutions fondées sur la Nature

- a. Promotion des Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour leur appropriation par les différents acteurs et leur intégration dans les politiques, stratégies et actions sur le climat et les risques naturels, en France et en Afrique francophone avec l'organisation d'une formation de 2 jours au Bénin dans le cadre du Programme de Petites Initiatives.
- b. Publication du recueil de retours d'expériences sur les Solutions fondées sur la Nature et les risques gravitaires et incendie en France.
- c. Lancement de travaux sur les Solutions fondées sur la Nature pour répondre au défi de la sécurité alimentaire.
- d. Contribution aux activités du projet Life ARTISAN sur les Solutions fondées sur la Nature coordonné par l'OFB : sélection, analyse et valorisation de retours d'expérience, participation au réseau national ARTISAN et animation des groupes de travail "rural agriculture", "rural forêt" et "littoral".
- e. Elaboration d'un outil d'accompagnement pour la mise en place et l'évaluation des projets de SfN, basé sur le standard mondial de l'UICN pour permettre une meilleure appropriation des critères et indicateurs par les porteurs de projets, de leur conception à leur évaluation.

2 - Liste rouge des écosystèmes

- a. Evaluation de la vulnérabilité des écosystèmes présents sur le territoire français selon la méthodologie de la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, avec PatriNat :
 - 1) Pré-évaluation et atelier de validation du chapitre sur les forêts de montagne en France métropolitaine, rapport final en cours de rédaction ;
 - 2) Description des unités, cartographie diachronique des mangroves et des écosystèmes d'arrière-mangroves, synthèse des données, pour le chapitre des zones humides littorales des Antilles ;
 - 3) Description des unités et travail sur la pré-évaluation pour le 3ème et dernier chapitre sur les zones humides du littoral méditerranéen (dédié aux marais salés côtiers et aux roselières saumâtres) ;
 - 4) Atelier de lancement et pré-évaluation pour le chapitre des herbiers marins de France métropolitaine.
- b. Travaux de réflexion pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la Liste rouge des écosystèmes en France, avec le groupe thématique.
- c. Collaboration avec le programme mondial sur les écosystèmes de l'UICN pour le développement de la Liste rouge des écosystèmes.

3 - Energies renouvelables et Biodiversité

- a. Energies marines renouvelables
 - 1) Animation du groupe thématique « Energies marines renouvelables et biodiversité » ;
 - 2) Organisation d'un atelier commun avec la commission aires protégées et le groupe Mer et littoral sur la compatibilité des EMR avec les aires marines protégées ;
 - 3) Publication d'une brochure de synthèse "Planification des projets éoliens en mer : 7 recommandations stratégiques pour une prise en compte de la biodiversité dans l'évaluation environnementale" en version française et anglaise ;
 - 4) Diffusion de la publication et portage des recommandations auprès du réseau du Comité français de l'UICN et des acteurs (publics et privés) internationaux, nationaux et locaux.
- b. Energies renouvelables terrestres
 - 1) Animation du groupe thématique "Energies renouvelables, Occupation du sol et Biodiversité" ;
 - 2) Publication d'une brochure "Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la planification et la conception des projets éoliens et photovoltaïques" valorisant des bonnes pratiques issues de l'analyse de retours d'expériences et formulant 5 recommandations ;
 - 3) Diffusion de la publication et portage des recommandations auprès du réseau du Comité français de l'UICN (notamment au sein des groupes de travail collectivités et entreprises) et des acteurs (publics et privés) internationaux, nationaux et locaux.

4 – Politiques et stratégies de conservation, gestion durable et restauration des écosystèmes marins et littoraux, forestiers et montagnards

- a. Contribution à l'actualisation de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral.
- b. Contribution à la politique forestière (renouvellement forestier, plan national "Vieux bois et forêts subnaturelles" ...).
- c. Participation aux instances nationales liées aux écosystèmes : Conseil national de la mer et des littoraux, Comité France Océan, Plate-forme Océan & Climat, Conseil supérieur de la forêt et du bois (comité spécialisé Gestion durable et comité spécialisé Europe et international), Comité National du Trait de côte.
- d. Animation de la commission "Gestion des écosystèmes" et de 3 ses groupes de travail : "Forêts", "Montagne" et "Mer et littoral".



Espèces

1 - Espèces menacées

- a. Elaboration de nouveaux chapitres de la Liste rouge des espèces menacées en France (métropole et outre-mer), en partenariat avec PatriNat et les organismes de référence sur les espèces : publication de nouveaux résultats sur les araignées de métropole ; publication de résultats réactualisés pour la flore vasculaire de La Réunion ; préparation de nouvelles évaluations sur les champignons (bolets, lactaires et tricholomes) de métropole, les mille-pattes chilopodes de métropole, la faune de Mayotte et la flore de Kerguelen ; préfiguration pour l'évaluation d'un groupe d'espèces marines en outre-mer dans le cadre de l'IFRECOR.

- b. Intégration des résultats de la Liste rouge nationale dans la Liste rouge mondiale pour la flore endémique de Polynésie française
- c. Analyse des résultats de la Liste rouge nationale : examen de la couverture des espèces menacées par les arrêtés de protection, élaboration de recommandations et préparation d'une fiche de décriptage
- d. Appui à l'élaboration des listes rouges régionales en métropole : appui méthodologique et labellisation des listes rouges régionales dans un cadre cohérent avec la Liste rouge nationale
- e. Suivi des politiques de protection et des conventions sur les espèces, mise en œuvre d'actions de plaidoyer pour leur préservation : cohabitation avec le loup en France, réduction des captures accidentelles de mammifères marins, réglementation sur les « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts »...
- f. Appui au renforcement de la lutte contre le trafic des espèces sauvages, conduite d'actions d'information des acteurs et de plaidoyer : organisation d'une visite des infrastructures douanières de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle avec des députés, rencontres avec des parlementaires et les ministères concernés, participation au groupe de travail interministériel sur les importations illégales de produits carnés et d'espèces sauvages...
- g. Animation de la Commission de sauvegarde des espèces et mobilisation de l'expertise des membres (orientation du programme, appui aux actions menées, élaboration de positions...)
- h. Préparation et diffusion de la lettre d'actualités « espèces » élaborée avec les membres de la Commission de sauvegarde des espèces (660 abonnés)

2 - Espèces exotiques envahissantes

- a. Appui aux politiques et aux stratégies d'action sur les espèces exotiques envahissantes en métropole et en outre-mer :
 - i. Contribution à la mise en œuvre du plan d'action opérationnel de la stratégie nationale
 - ii. Suivi de l'évolution de la réglementation dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen
 - iii. Appui aux stratégies locales de prévention et de gestion des espèces exotiques envahissantes
- b. Réseau sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer
 - i. Animation du réseau d'experts et de personnes ressources
 - ii. Finalisation des analyses et de la rédaction d'une étude sur les impacts des espèces exotiques envahissantes sur les espèces menacées en outre-mer d'après les résultats de la Liste rouge, ainsi que d'un argumentaire en faveur de la gestion des invasions biologiques pour la conservation des espèces menacées
 - iii. Préparation d'une formation sur les invasions biologiques marines en outre-mer avec l'IFRECOR
 - iv. Elaboration d'un bilan et de perspectives pour la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les espaces naturels de Nouvelle-Calédonie
 - v. Diffusion et mise à disposition d'informations : veille technique et scientifique sur les espèces envahissantes en outre-mer, développement et mise à jour du site internet dédié, diffusion d'une lettre d'actualités (plus de 900 abonnés)
 - vi. Contributions aux activités du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (rédaction de retours d'expériences de gestion outre-mer, publication thématique)

- c. Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes
 - i. Coordination et coanimation du Centre de ressources avec l'Office français de la biodiversité
 - ii. Participation et appui aux comités territoriaux sur la faune et la flore exotiques envahissantes
 - iii. Rédaction et capitalisation de retours d'expériences de gestion en métropole et en outre-mer
 - iv. Développement de la base d'informations sur les espèces exotiques envahissantes à destination des gestionnaires
 - v. Finalisation d'un panorama de la réglementation internationale, européenne et nationale visant les espèces exotiques envahissantes pour publication en 2024
 - vi. Participation au comité de suivi de l'appel à manifestation d'intérêt « recherche-action sur les espèces exotiques envahissantes » de l'OFB
 - vii. Organisation et animation d'une offre de formations sur les espèces exotiques envahissantes (une session organisée en métropole)
 - viii. Préparation d'une journée d'échanges techniques à destination des filières économiques (horticulture, pépinières et acteurs des espaces verts des collectivités)
 - ix. Valorisation des actions à l'international : traduction en langue anglaise des retours d'expériences de gestion
 - x. Développement, mise à jour et animation du site Internet du Centre de ressources, rédaction et diffusion de notes d'alerte sur les espèces nouvellement détectées sur le territoire et diffusion d'une lettre d'information destinée au réseau des acteurs (2100 abonnés)



Education et communication

- 1 - Organisation de l'édition 2023 de la Fête de la Nature avec l'association « Fête de la Nature » et les réseaux publics et associatifs de protection de la nature
- 2 - Animation de la commission « éducation & communication » et poursuite du projet sur les représentations des animaux dans les cultures traditionnelles (projet totem nature culture)



Coopération internationale

- 1 - Coordination du « Programme de Petites Initiatives » du Fonds Français pour l'Environnement Mondial :**
 - a. Mise en œuvre de la 6^{ème} phase du programme en partenariat avec le FFEM, la Fondation MAVA et la Fondation Hans Wilsdorf avec le financement d'environ 60 nouveaux projets d'ONG et la poursuite de l'appui aux deux réseaux d'Afrique centrale (grands singes et tortues marines)
 - b. Accompagnement du renforcement des capacités des ONG grâce à l'appui de 3 coordinateurs régionaux basés en Afrique (Cameroun, Bénin et Cap vert) et de consultants thématiques
 - c. Suivi-évaluation des projets en cours et renseignement du système mis en place afin de mieux capitaliser sur les résultats des projets
 - d. Mise en œuvre de la stratégie de communication pour valoriser les résultats des projets et accroître la notoriété des bénéficiaires : site internet, lettre d'information, films de présentation des initiatives soutenues (chaîne PPI sur [Youtube](#)), animation des pages [Facebook](#) et [Linkedin](#)

- e. Collaboration avec les partenaires du programme : Comité néerlandais de l'UICN, le PPI OSCAN et le CEPF
- f. Accompagnement de deux projets de Solutions fondées sur la Nature (SfN) au Sénégal et au Bénin en partenariat avec la Fondation EDF

2 - Appui à la structuration du réseau des OSC françaises de biodiversité actives dans les pays du Sud

- a. Animation du groupe de travail « Pays en développement et biodiversité »
- b. Organisation de rencontres régulières sur les enjeux de la biodiversité dans les pays en développement, incluant l'organisation de 2 colloques sur la coopération internationale pour lutter contre le trafic des espèces sauvages et le braconnage, et sur la coopération et les synergies entre les acteurs du développement et de la conservation de la biodiversité au Sud en partenariat avec l'AFD
- c. Publication d'un document de capitalisation sur le renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) Françaises et d'un Guide des bailleurs de la préservation de la biodiversité dans les pays en développement
- d. Finalisation d'une proposition de mise en place d'un nouveau Programme d'Appui aux OSC de Biodiversité actives dans les pays en développement (ProBioDev) en partenariat avec l'AFD, l'OFB, la Fondation de France, la Fondation Audemar Piguet pour les arbres, la Fondation EGIS et la Fondation Maisons du Monde avec : i) un dispositif de financement pour les OSC qui mènent des projets de protection de la biodiversité dans les pays en développement ii) l'animation et la valorisation du groupe de travail « Pays en développement & Biodiversité » et iii) le renforcement de capacités des OSC et des partenariats d'OSC
- e. Plaidoyer en faveur de la protection de la nature au Sud auprès des institutions publiques et privées en France et à l'étranger
- f. Suivi de la mise en œuvre des motions sur les grands singes, la déforestation importée et les financements pour la biodiversité dans les pays du Sud (en lien avec le sujet des certificats biodiversité lancé à l'occasion du One Forest Summit de Libreville)
- g. Évaluation de la phase 1 du projet SOBIODEV



Actions internationales post Congrès mondial de la nature de l'UICN

1. Contribution au renforcement de l'action internationale sur la biodiversité :

- a) Mise en œuvre et valorisation des recommandations du Congrès mondial de l'UICN de Marseille
- b) Suivi de la mise en œuvre du nouveau cadre mondial de la biodiversité post2020
- c) Suivi et publication d'un bilan du 5^{ème} Congrès international des aires marines protégées (IMPAC 5)
- d) Soutien à l'adoption du nouveau traité international pour la protection de la haute-mer
- e) Suivi de la préparation du nouveau traité international pour la lutte contre la pollution plastique
- f) Contribution au One Forest Summit, en demandant le renforcement du rôle et de l'action des Organisations de la Société Civile (OSC) locales pour la préservation des forêts
- g) Contribution à la COP28 sur le Climat (relais et soutien du positionnement de l'UICN avec 10 messages clés, participation à deux événements sur les Solutions fondées sur la Nature, diffusion de la déclaration de l'UICN sur le bilan de la COP28)

h) Participation et soutien au colloque international « Défendre la nature – de 1923 à aujourd'hui »

2. Contribution aux activités internationales de l'UICN :

- a) Participation aux réunions des comités nationaux européens et du comité interrégional Europe de l'Ouest/Europe de l'Est et Asie centrale
- b) Appui aux activités de la Conseillère Régionale de l'UICN pour l'Europe de l'Ouest au sein du Conseil de l'UICN
- c) Animation du réseau francophone de l'UICN, incluant l'organisation de deux webinaires sur le thème « Plastique : bilan des négociations du traité international et prochains enjeux » et de la métrique STAR, le nouvel outil de l'UICN pour mesurer les contributions à la protection et la restauration de la nature.
- d) Célébration des 75 ans de l'UICN avec l'organisation d'un événement à Fontainebleau et la publication d'un livre basé sur le Manifeste éthique du Comité français de l'UICN et les actions des membres
- e) Préparation du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025 avec l'organisation du Congrès français de la nature 2023 à Fontainebleau : lancement de la mobilisation française, retour sur 75 ans d'histoire et d'action de l'UICN et des avancées du Congrès mondial de Marseille, présentation des projets de motions.